

PRE-INSCRIPTION STAGE BIO FRIOUL

24 au 29 Août 2024 **Ado de 12 à 17 ans** (date du stage)

Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée. Avec une priorité aux jeunes n'ayant pas fait de stage « jeunes plongeurs biologistes ».

Renseignements administratifs

Imprimer, remplir et Scanner la Fiche d'inscription. Renvoyer à sandrine.lecossois@gmail.com

NOM		N°LICENCE	
Prénom			
Date de Naissance et âge		Type d' assurance	
Lieu de naissance		Niveau plongée	
Adresse postale		Nombre plongées en mer	
		Nom et numéro de votre club	
<u>Nom du/des responsable(s) légal(ux) de l'enfant</u>			
NOM		Lien de parenté	
Prénom			
Téléphone père		Téléphone mère	
Mail (écrire lisiblement)			

Inscription et Règlement : 2 possibilités

- Par carte bleue sur site protégé via Hello Asso :

<https://www.helloasso.com/associations/comite-departemental-de-plongee-subaquatique-du-val-d-oise/evenements/stage-bio-jeunes-2024-12-17ans>

Ou - Par chèques à l'ordre du CODEP 95 plongée à envoyer à :

Sandrine LECOSSOIS 18 rue des terres st Denis Le Ruel 95640 HARAVILLIERS

- . en cas d'annulation de l'inscription entre 90 et 61 jours avant le premier jour du séjour (sam 24 août 2024), 50% du règlement seront retenus
- . en cas d'annulation de l'inscription entre 60 et 31 jours avant le premier jour du séjour (sam 24 août 2024), 75% du règlement seront retenus
- . en cas d'annulation de l'inscription moins de 31 jours avant le premier jour du séjour (sam 24 août 2024), la totalité sera retenue.
- . en cas d'annulation -30 jours avant le début du séjour la totalité est due.

TOTAL (€) Tarif pour les 12 /17 ans (Pension complète, navette Frioul et 7 plongées)	490 € Hors matériel et hors transport	DATE LIMITE d'inscription : 28 février 2024 (le transport sera organisé par le codep mais tarif sncf non connu ce jour)	
Si chèques Pas de chèques postdatés Ils seront déposés fin de mois indiqué ci-contre. Le dernier chèque (transport) sera remis lors de la réunion de présentation du séjour	Mensualité 1 /à l' inscription. Limite au 28 février 2024	Montant (€)	165
	Mensualité 2 / Mars 2024	Montant (€)	165
	Mensualité 3 / Avril 2024	Montant (€)	160
	Transport (Aller Retour Paris Marseille)	Montant à verser en juin 24	

Je confirme par la présente l'inscription de mon enfant au séjour organisé par le CODEP 95 sur l'île du Frioul du samedi 24 août au jeudi 29 août 2024 tel que précisé ci-dessus et déclare en acceptant pleinement les conditions
Signature précédée de la mention manuscrite : "lu et approuvé »

Fait à : le

Je confirme que le président du club de mon enfant est informé de cette inscription.

Signature du Président

Tampon du club